

› Silke Grabherr: hors des sentiers battus

De son Autriche natale à la Suisse romande où elle a révolutionné la médecine légale, Silke Grabherr se livre sur son parcours hors du commun.

Ses titres en imposent: directrice du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML), médecin légiste et professeure ordinaire à la faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et de la faculté de médecine de l'Unige, pionnière d'une technique qui a révolutionné la médecine légale dans le monde entier – l'angiographie post-mortem – Silke Grabherr est une référence dans son domaine, ce qui ne l'empêche pas de rester accessible et ancrée dans la réalité. Une réalité pas toujours rose à laquelle elle a été confrontée très tôt: «Ma mère m'ayant eue à l'âge de 17 ans, c'est ma grand-mère maternelle qui m'a élevée en grande partie. La maison familiale était un foyer d'accueil pour des orphelins d'ex-Yougoslavie, des enfants au passé douloureux, souvent traumatisés, qui restaient plus ou moins longtemps.» Des compagnons de jeu pour Silke qui coule des jours heureux dans son petit village autrichien, Koblach, à quelques mètres de la frontière suisse. Elle ne traversera le Rhin qu'à de rares reprises, notamment pour se rendre dans des bains thermaux à St. Margrethen, dans le canton de Saint-Gall, sans se douter que son destin l'amènerait plus tard à s'installer en territoire helvétique.

Cheffe de bande malgré elle, «j'étais une vraie petite diablesse, je faisais beaucoup de bêtises. Les enfants me suivaient et cela ne leur réussissait pas toujours», se souvient la jeune quadragénaire qui confie avoir toujours détesté les poupées. «Je leur arrachais la tête! Par contre, je jouais volontiers avec le cheval de Barbie, qui, du coup, était une cavalière sans tête», rigole la légiste qui a découvert l'équitation à l'âge de sept ans. «C'était une activité commune avec ma mère qui était très occupée professionnellement. J'ai fait de la voltige avant de me consacrer à l'équitation.» Cette passion dévorante va l'amener à deve-

nir championne d'Autriche en dressage de chevaux à l'âge de 18 ans. «J'ai beaucoup appris à leur contact, notamment le fait de travailler en équipe avec l'animal, et de rester centrée. Cela m'aide aujourd'hui.»

Après avoir suivi une filière dans une école de management et d'hôtellerie, Silke souhaite changer de voie. «Lors d'un entretien d'orientation professionnel, il était apparu que j'avais les qualités requises pour travailler dans la police ou comme infirmière ou médecin. J'ai donc intégré la faculté de médecine d'Innsbruck à deux heures de chez moi.» Déterminée, la jeune étudiante cumule cours et petits jobs de serveuse pour financer ses études qu'elle termine avec un an d'avance. Un exploit qu'elle attribue en partie au système autrichien. «Il est modulable: chacun peut suivre les cours à son rythme contrairement à la Suisse où le cursus est très cadré.»

Cette liberté d'action sied à cette jeune femme indépendante qui se définit avant tout comme une bonne vivante: «J'aime passer du temps avec des amis et faire la fête. Et je suis très gourmande: je n'hésite pas à me cuisiner un bon repas et à déboucher une bonne bouteille même si je suis seule à la maison.»

Une technique révolutionnaire

Alors qu'elle se destine à la chirurgie, la jeune Autrichienne découvre la médecine légale lors d'un stage à l'institut éponyme à Innsbruck. «Nous étions plusieurs jeunes médecins à assister à une autopsie. Le légiste a demandé qui voulait l'aider. J'étais la seule volontaire. J'ai pu couper les organes, j'ai adoré cela.»

Silke débarque à l'Institut de médecine forensique de l'université de Berne sur recommandation de son



Silke Grabherr dirige d'une main de maître le CURML qui compte près de 250 collaborateurs exerçant plus de 50 métiers différents, dans 12 unités avec des missions variées.

Photo: SP

chef qui aurait préféré garder ce bon élément dans son service. «Au départ c'était juste un stage d'un mois. J'ai prolongé pour faire ma thèse sur l'angiographie post-mortem, une technique inexistante à l'époque. Mon supérieur m'a prise pour une folle mais m'a tout de même laissée développer ce concept.» Bingo! Après plusieurs semaines de recherche, la jeune étudiante prouve que cette technique fonctionne et a le potentiel pour être utilisée en médecine légale. Ce qui lui vaut l'honneur d'intégrer le groupe de recherche Virtopsy. «J'ai accepté de rester six mois.»

Mais être novatrice ne signifie pas que toutes les portes s'ouvrent. «J'ai appris à me battre», confie Silke qui s'est vu mettre des bâtons dans les roues par ses collègues et supérieurs au début de sa carrière. «On faisait en sorte que je ne puisse pas publier mes articles.» De toute façon, les titres académiques, très peu pour elle! La scientifique continue à développer sa technique

révolutionnaire au sein du CURML grâce à la bourse de la fondation Lee-naards. Alors qu'elle est pressentie pour devenir responsable de l'imagerie forensique, ce poste faillit lui passer sous le nez. «On m'a dit que j'étais trop jeune et qu'une autre personne était prédestinée à ce poste. J'ai dû taper du poing sur la table et dire que je n'acceptais pas cette injustice car mon travail a été utilisé sans que mon nom soit mentionné. J'étais prête à tout quitter

pour bosser comme serveuse, mon premier métier.» Sa ténacité, encore une fois, paye: «J'ai pu finalement garder mon nom sur mes projets, et une fois obtenu des financements, j'ai pu créer mon propre groupe de recherche.»

En 2016, Silke est nommée directrice du CURML qui regroupe 250 collaborateurs, répartis sur plusieurs sites. «L'équipe des médecins légistes est

en grande partie féminine. Nous formons une équipe soudée.»

Toute la misère du monde

De l'aveu de la scientifique, le travail ne manque pas avec des dossiers plus sordides les uns que les autres. Cependant le plus dur n'est pas d'être confrontée aux victimes – mortes ou vivantes – mais à leurs familles. «Je me fais souvent insulter au téléphone, et je subis des pressions car elles veulent une réponse rapide. Les gens ne comprennent pas qu'ils ne soient pas prioritaires. Nous travaillons sur mandat de la justice pour des faits d'homicides, pour des constats après une agression, des cas qui nécessitent d'examiner la victime au plus vite.»

Malgré ce manque de reconnaissance, Silke reste focus sur le principal: faire triompher la vérité pour que les familles puissent faire leur deuil et la justice son travail.

Etre confrontée quotidiennement à la violence questionne la jeune femme. «Les médias relayent très peu d'affaires alors que la violence conjugale, et la violence tout court, est omniprésente en Suisse. Quand je vois toute cette misère, cela me permet de relativiser mes petits soucis.»

Comment s'évade-t-on de ce quotidien pesant? «En tout cas pas en regardant la télé. Je ne l'allume jamais. Je fais du sport, j'essaie d'en faire au moins 30 minutes par jour.»

Autre moment d'évasion pour Silke: des randonnées à cheval dans des contrées lointaines. «Je pars chaque année avec une amie découvrir un pays à dos de cheval. Nous avons déjà parcouru le Rajasthan, la Mongolie et l'Irlande. Cet automne nous avons prévu de faire un safari à cheval en Afrique du Sud. Cela permet de se rendre dans des coins où on ne peut pas aller en voiture.»

Voyager hors des sentiers battus, cela résume finalement le parcours de cette brillante jeune femme.

Nadja Hofmann

Un métier fascinant mais méconnu

Silke Grabherr a accepté de dévoiler les mystères de la médecine légale dans un livre intitulé «*La mort n'est que le début... de l'enquête du médecin légiste*» après avoir été contactée par les éditions Favre. Un travail de longue haleine. «La rédaction de cet ouvrage m'a pris quatre ans. Mon but était de raconter la réalité de notre métier qui n'a rien à voir avec celle véhiculée par les Experts ou d'autres séries télé.» Car non, les enquêtes ne se résolvent pas en 24 heures! Une expertise médico-légale est un travail d'équipe et nécessite de nombreuses étapes.



Dans son livre, Silke Grabherr livre tous les secrets de la médecine légale qui se situe à mi-chemin entre l'enquête policière et la médecine. Photo: SP

L'objectif de ce livre a été atteint: «Après l'avoir lu, beaucoup de gens m'ont dit qu'ils ne voyaient plus ce métier de la même manière!» La parution de cet ouvrage a permis aussi de faire bouger les choses chez les professionnels de la santé. «Dans le canton de Vaud, il existe des permanences pour les victimes de violence ce qui n'est pas le cas dans d'autres cantons. Des collègues genevois m'ont contactée pour demander ce qu'ils pouvaient faire pour changer ça.»

Les droits d'auteur du livre sont reversés au fonds de bourse pour les participants au CAS «Droit, médecine légale et science forensique en Afrique». «La médecine légale n'existe pas dans certains pays. C'est souvent le cas en Afrique. Ce qui signifie que beaucoup de crimes restent impunis. Nous avons mis en place cette formation de six

mois à l'université de Genève. Le programme vise à former des médecins et des acteurs et actrices africain-es du secteur judiciaire et de la vie civile afin de leur permettre d'acquérir des connaissances essentielles de base en médecine légale.»

La mort n'est que le début... de l'enquête du médecin légiste, par Silke Grabherr, éditions Favre. Disponible en librairie.

//NH